



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 23 juillet 2026

CADRES ET MAÎTRISES

DESTINATION SERVICE PUBLIC !

**Le 21 juillet 2026,
l'abandon du projet
Destination 2030 a été
annoncé par le président
Castex, assorti
d'une réorganisation
de la direction
de la SA Voyageurs.**

**La mobilisation exemplaire
de l'encadrement lors de
la grève unitaire du 10 juin
ainsi que les nombreuses
actions locales menées
depuis plusieurs mois
avec la CGT et son UFCM
ont envoyé un signal clair
à la Direction en portant
au plus haut niveau
du GPU le mécontentement
des encadrant·e·s.**

**L'arrêt de D30 doit être
un point d'étape vers
la voie du service public !**

Destination 2030 aurait eu des conséquences majeures pour les cadres et maîtrises : leur rôle d'encadrement des équipes, leur expertise technique et leur savoir-faire métier auraient été sacrifiés sur l'autel de la libéralisation du rail, tout en supprimant un grand nombre de directions et de sièges en territoires, impactant directement l'emploi et les conditions de travail des encadrant·e·s.

À rebours de ces réorganisations néfastes, la CGT et son UFCM sont force de propositions pour gagner des droits nouveaux, collectifs et opposables pour l'ensemble des cheminot·e·s de la branche ferroviaire, dans une optique de réunification des chemins de fer dans une SNCF unique, publique et intégrée, fondée sur des droits collectifs de haut niveau !

L'UFCM-CGT, aux côtés des ingénieur·e·s, cadres, technicien·ne·s et agent·e·s de maîtrise (Ictam), restera vigilante face aux velléités du patronat de casse de l'entreprise et de nos droits sociaux. Les politiques régressives ne sont pas une fatalité : l'unité du corps social cheminot, le rapport de forces et la mobilisation sont les ingrédients nécessaires pour construire collectivement un avenir où chacun pourra vivre et travailler dignement, en proximité, dans un cadre émancipateur et pour le bien commun !

La CGT et son UFCM revendiquent :

- **l'arrêt immédiat de TOUTES les restructurations ;**
- **un moratoire immédiat sur le processus de filialisation de la SA Voyageurs ;**
- **le retour à une entreprise SNCF unique, publique et intégrée ;**
- **le développement du service public ferroviaire ;**
- **la mise en place d'un nouveau Statut du travail cheminot (NSTC).**

**RASSEMBLÉS ET DÉTERMINÉS,
ÉLEVONS LE RAPPORT DE FORCES
POUR TRACER LA VOIE DU SERVICE
PUBLIC FERROVIAIRE DE DEMAIN !**

